

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



maregionsud.fr

GARDONS UNE COP D'AVANCE

Le Plan climat
de la Région
Provence-Alpes-
Côte d'Azur

RÉGION
SUD UNE COP
D'AVANCE

maregionsud.fr



maregionsud



MaRegionSud



maregionsud

Le rocher de Roquebrune
entre Roquebrune-sur-Argens et Le Muy (Var)



L'Europe s'engage en Région Sud



Le Lac de la Douche - Briançon (Hautes-Alpes)

Photo: Gettyimages

Sommaire



Axe 1: L'air

13

- Zéro fumée grâce aux transports régionaux 14
- Des infrastructures et services adaptés à l'intermodalité et à la mobilité durable 15
- Escale Zéro Fumée dans les ports de commerce 16
- Le Sud à vélo 17
- Objectif « Santé pour tous » 18



Axe 2: La mer

21

- Préserver et restaurer la biodiversité marine 22
- Concilier économie maritime et environnement 23
- Adapter les littoraux au changement climatique et inventer les plages de demain 24



Axe 3: La terre

27

- Une agriculture saine, durable et locale 28
- Une biodiversité protégée et valorisée 29
- Une forêt renouvelée et protégée 30
- Une ressource en eau maîtrisée et des milieux aquatiques préservés 31
- Des risques anticipés 32

Axe 4: L'énergie

33

- Une région neutre en carbone 34
- Les énergies renouvelables 35
- Plan hydrogène et énergies du futur 36



Axe 5: Les déchets

39

- Une région autonome pour la gestion de ses déchets 40
- Une économie du futur: circulaire, sobre en matériaux 41



Axe 6: Chez vous, au quotidien

43

- Participer à la nouvelle économie 44
- Développer l'écotourisme 45
- Utiliser les Fonds européens, notamment le Green deal 46
- Accompagner les communes et leurs groupements dans la transition écologique 47
- Affirmer le leadership régional 48
- Former et orienter 49





Le Sud sur le podium des Régions de France

1^{re}



POUR L'AGRICULTURE BIO
28 % de la surface agricole en bio



POUR L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE DES PORTS
Première région pour les Ports Propres



PLAGES : 2X PLUS DE PAVILLON BLEU ENTRE 2017 ET 2019

2^e



POUR LES FORÊTS
51 % du territoire régional est couvert par la forêt

3^e

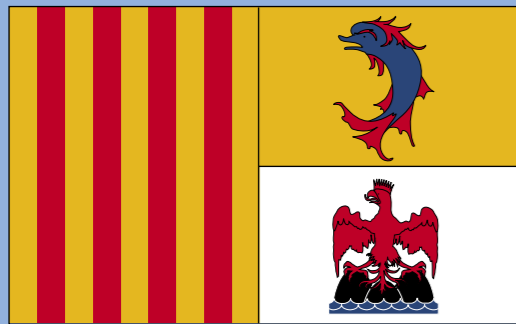


POUR LES START-UP GREENTECH
25 % des start-up labellisées sont dans la région Sud

La Région Sud une région avec une COP d'Avance

grâce au premier Plan climat 2017-2020

UNE RÉGION QUI S'EST ASSOCIÉE AVEC DES ACTEURS EMBLÉMATIQUES



L'Europe : des Fonds européens au bénéfice du Plan Climat régional

Un accord historique avec l'État du Costa Rica pour mieux préserver notre biodiversité et devenir exemplaire pour l'écotourisme



La Région Sud rejoint les régions mondiales les plus engagées sur l'environnement grâce au R20



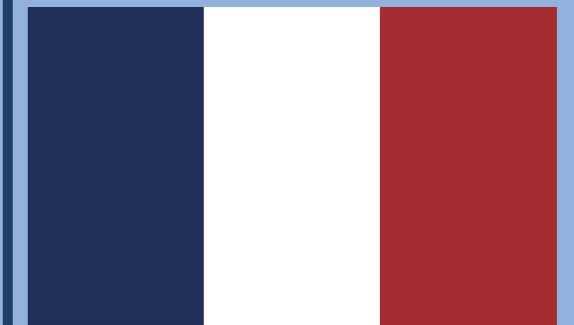
Un partenariat inédit avec l'UNESCO pour préserver notre patrimoine



FONDATION
GoodPlanet



Une vente aux enchères des meilleurs rosés du Sud au profit de la fondation Yann Arthus BERTRAND



La France : une trajectoire en lien avec la stratégie bas carbone du gouvernement

MÉDITERRANÉE
DU FUTUR



Un 1^{er} acte sur le climat

Office National des Forêts

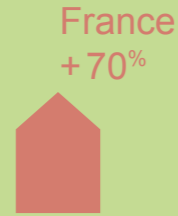
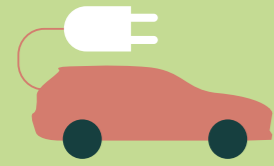


1 million d'arbres plantés en région Sud avec l'ONF

TRANSPORT DURABLE

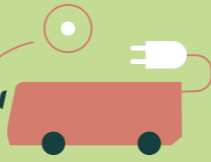
ENTRE 2017 ET 2019

Croissance du parc automobile électrique



Région Sud
+132%

1^{re}



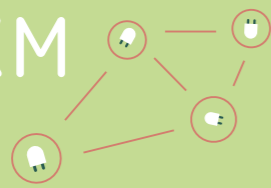
ligne longue distance de cars électriques d'Europe

Aix-en-Provence – Toulon
Aix-en-Provence – Avignon

EN 2017

1 borne de recharge pour les véhicules électriques tous les

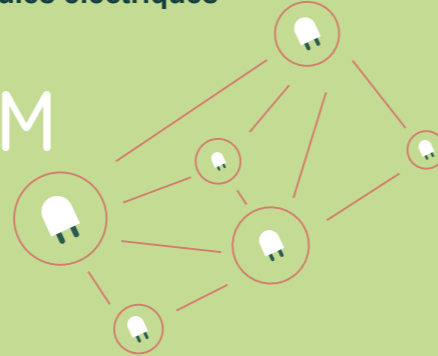
125 KM



EN 2019

1 borne de recharge pour les véhicules électriques tous les

35 KM



LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

DÉCHETS



EN 2 ANS

+8%

de déchets ménagers recyclés

Équivaut aux déchets produits par 400 000 personnes

AIR

DEPUIS 2017

-70%



du nombre de personnes exposées aux dépassements des valeurs limites des particules fines

soit 3,5 millions de personnes

Programme
Escale Zéro Fumée



2018-2020

100 actions réalisées

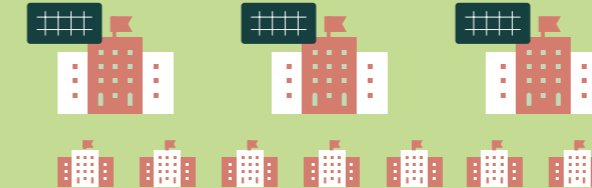
qui ont permis une nette amélioration

POUR UNE ÉNERGIE DURABLE

DEPUIS 2017

30%

des lycées équipés d'une toiture photovoltaïque



0 lycée avec chauffage au fioul

DEPUIS 2017



+72%

de labels BBC* pour diminuer l'énergie consommée

* bâtiment basse consommation



25%

des besoins des habitants de la région sont alimentés par des énergies renouvelables pour leur électricité

(hors chaleur)

Région leader de l'éolien flottant

avec la 1^{re} ferme pilote installée en 2021



ENTRE 2017 ET 2020

+45%



de puissance photovoltaïque disponible

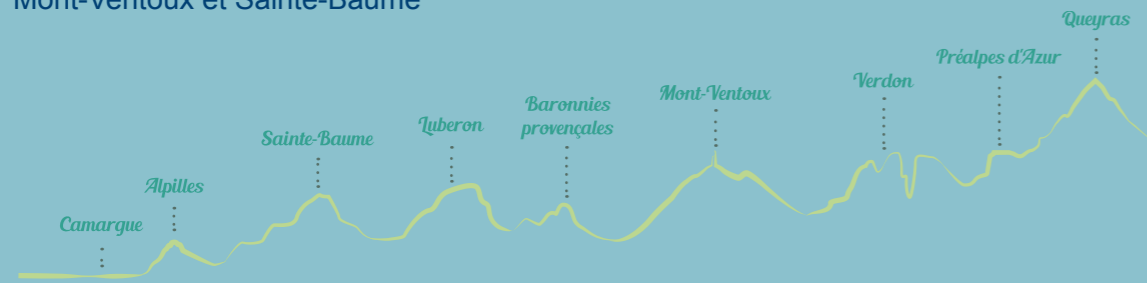
En 2019, le photovoltaïque couvre les besoins en électricité de près de 600 000 habitants (hors chauffage), soit 12 % de la population régionale



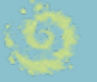

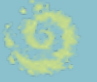

56%
du territoire est un patrimoine naturel régional protégé

30%
du territoire est classé Parc naturel régional

9
Parcs naturels régionaux
dont 2 créés depuis 2017 :
Mont-Ventoux et Sainte-Baume



4
Parcs nationaux
La moitié des parcs nationaux métropolitains

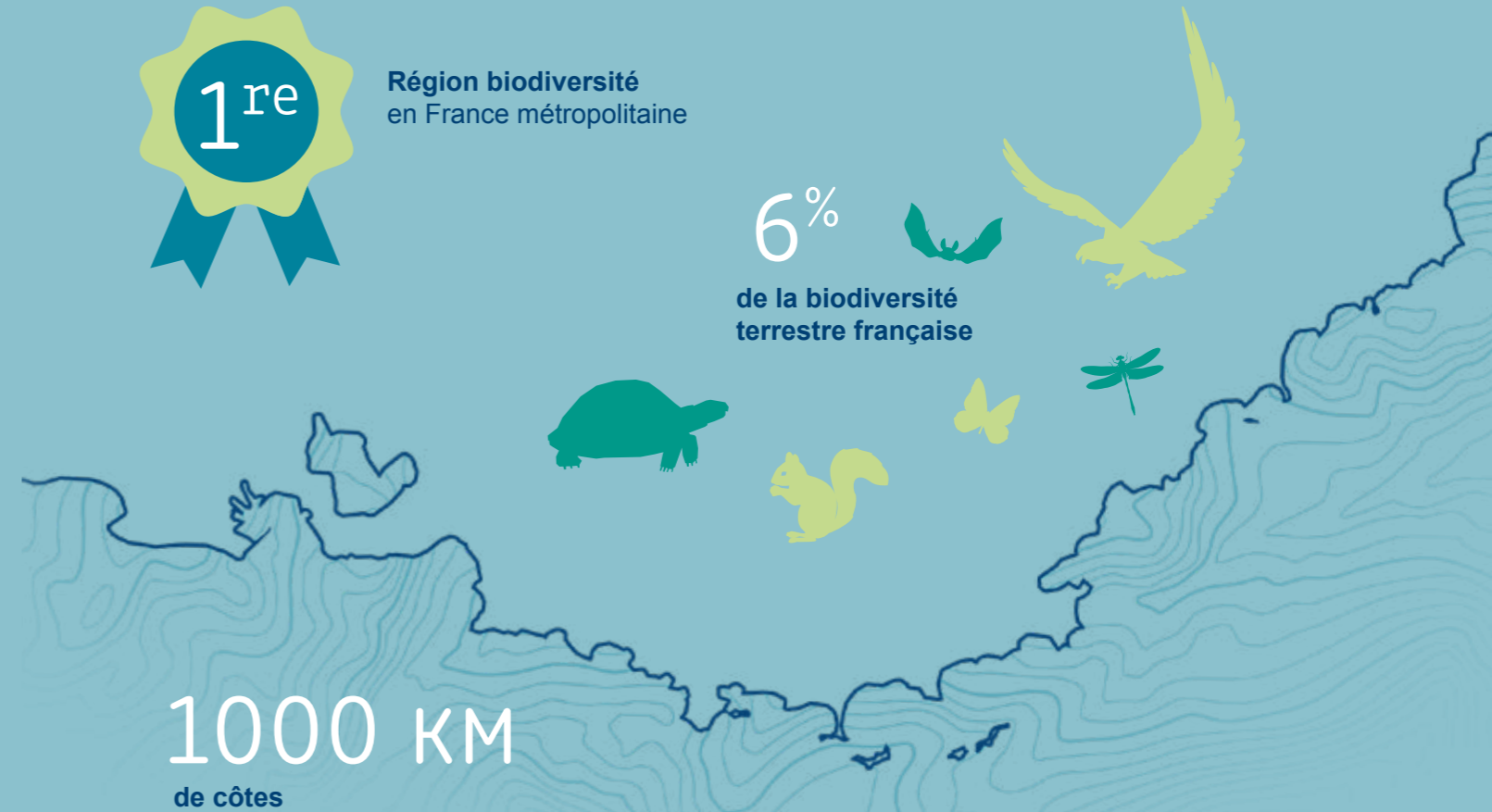
 Écrins	 Calanques
 Mercantour	 Port-Cros et Porquerolles

17
Réserves naturelles

Une région 100% Nature

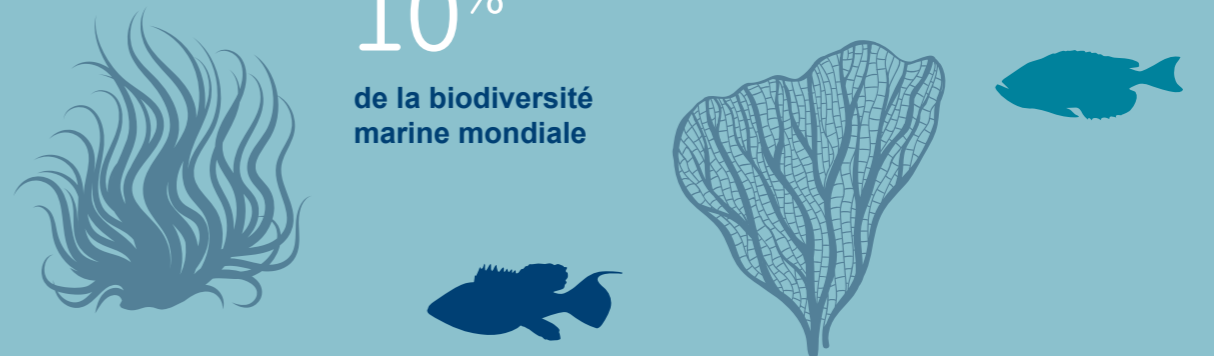
1^{re}
Région biodiversité en France métropolitaine

6%
de la biodiversité terrestre française



1000 KM
de côtes

10%
de la biodiversité marine mondiale





AXE 1

L'air



“ Nous voulons être le changement
que nous voulons voir dans le monde.”

Gandhi

Zéro émission dans les transports régionaux



Objectif

Baisser de 28 % les gaz à effet de serre dans le secteur des transports, à 2026 (par rapport à 2012)



Budget
2021-2026

350 M€

- 1 **Décarboner, dépolluer et moderniser** les transports régionaux routiers et ferroviaires (conversion GNV - gaz naturel pour véhicule, hydrogène, train batterie, Gaz Naturel Liquéfié).
- 2 **Soutenir l'aviation électrique et développer la production photovoltaïque sur les aéroports régionaux.**
- 3 **Accompagner la mise en place des plans d'urgence transport pour améliorer la qualité de l'air.**



Des infrastructures et services adaptés à l'intermodalité et à la mobilité durable

- 4 **Transformer les pôles d'échange multimodaux** pour une mobilité plus durable.
- 5 **Développer les services du portail Zou !** et simplifier l'expérience de l'utilisateur.
- 6 **Créer de nouvelles voies réservées aux transports en commun**, de nouvelles aires de covoiturage équipées d'abris-vélos sécurisés.
- 7 Favoriser le transport des marchandises et la livraison du **dernier kilomètre** par des moyens décarbonés.
- 8 Déployer de nouvelles solutions de mobilité en zone peu dense de type **covoiturage, autopartage, vélo, transports à la demande**.
- 9 Accélérer le développement du **fret ferroviaire**.
- 10 Développer et verdir le **fret fluvial**.
- 11 **Adapter le système de transport aux impacts du changement climatique.**



Objectif

15 % de report modal à 2030



Budget
2021-2026

130 M€





Objectif

Équiper les 3 ports maritimes de la région d'ici 2025 : Marseille, Toulon, Nice



Budget 2021-2026

30 M€

Escale Zéro Fumée dans les ports de commerce

- 12 Équiper de **connexions électriques**, les 3 ports maritimes de la région à l'horizon 2025 : Marseille, Toulon, Nice.
- 13 **Motoriser les navires en énergies alternatives** (électricité, propulsion mixte GNL-méthanol, dual-fuel, alimentable au GNL).
- 14 Construire avec le Grand Port Maritime de Marseille, le **premier hub GNL** en Méditerranée.



Le Sud à vélo



Objectif

Un million d'utilisateurs quotidiens à vélo



Budget 2021-2026

120 M€



- 15 Mettre en œuvre le **Plan vélo** d'ici 2025 - 1 million d'utilisateurs quotidiens - 10 000 km d'itinéraires cyclables - 90 M€ dans le cadre des fonds européens et du Contrat d'avenir pour achever les véloroutes.
- 16 Équiper toutes les gares TER de la région et les lycées en **stationnements vélo sécurisés**.
- 17 Soutenir 3 **réseaux express vélo ou autoroutes vélo** du quotidien dans les EPCI volontaires.
- 18 Poursuivre le déploiement de l'accueil vélo sur le territoire régional. **Augmenter de 50 % le nombre de structures labellisées « accueil vélo »**.

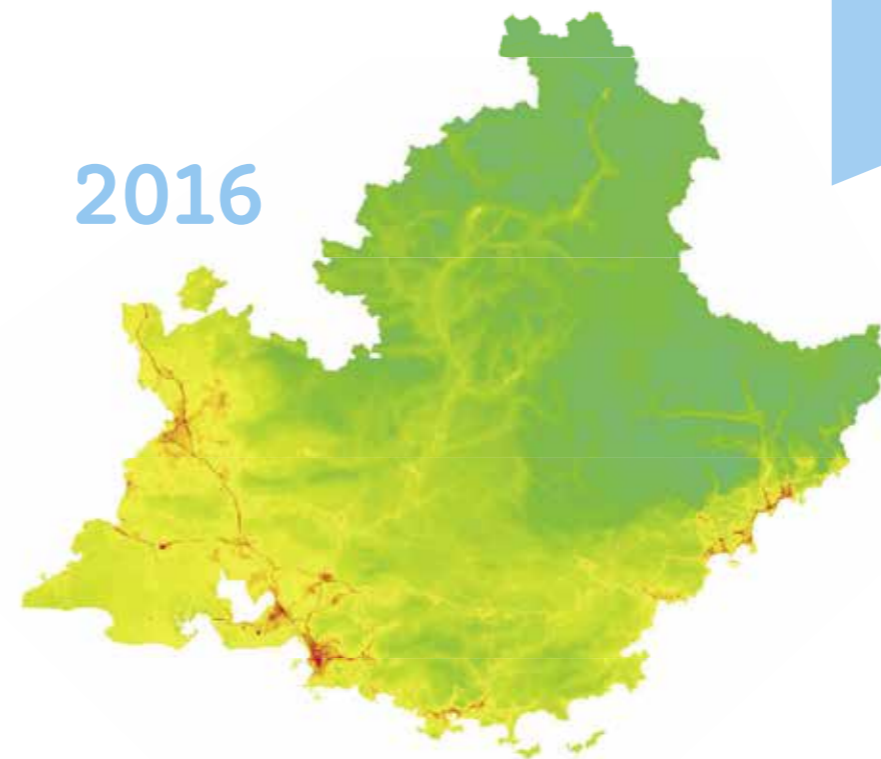




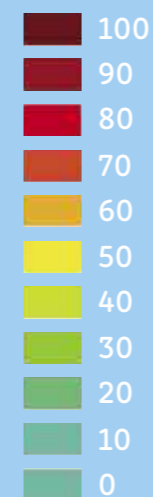
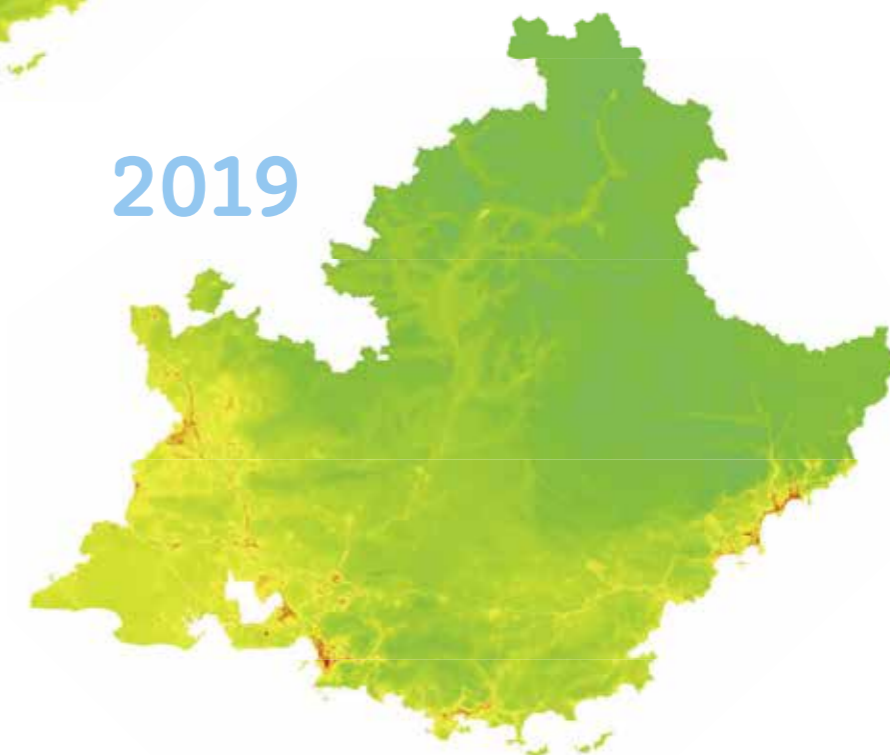
Évolution de la qualité de l'air

AtmoSud
Inspirer un air meilleur

2016



2019



Indice synthétique de l'air



Objectif « Santé pour tous »



Carte des maisons de santé

Budget
2021-2026
50M€

- 19 Lutter contre les déserts médicaux avec un objectif de 100 maisons de santé d'ici 2026.
- 20 Augmenter de 50 % les équipements de mesure des polluants atmosphériques avec le partenaire AtmoSud et 60 % du territoire avec zéro pic de pollution.
- 21 « Nos enfants respirent » : diminuer la place de la voiture aux abords des équipements scolaires et périscolaires via des aménagements adaptés.
- 22 Soutenir la modernisation écologique des établissements et des maisons de santé régionaux.
- 23 « Mon environnement – ma santé » : rechercher et résoudre les fortes interactions entre **santé humaine, santé animale et santé de l'environnement**.
- 24 Lutter contre les **maladies émergentes à risque pandémique**.
- 25 Développer la **télé médecine**, indispensable en période de crise.



Objectif

Des centres de santé dans tous les territoires ruraux et un déploiement de la télémédecine



L'Institut Hospitalo Universitaire (IHU) - Marseille (Bouches-du-Rhône)



AXE 2

La mer



La mer est un espace
de rigueur et de liberté.”

Victor Hugo

Préserver et restaurer la biodiversité marine



Objectif

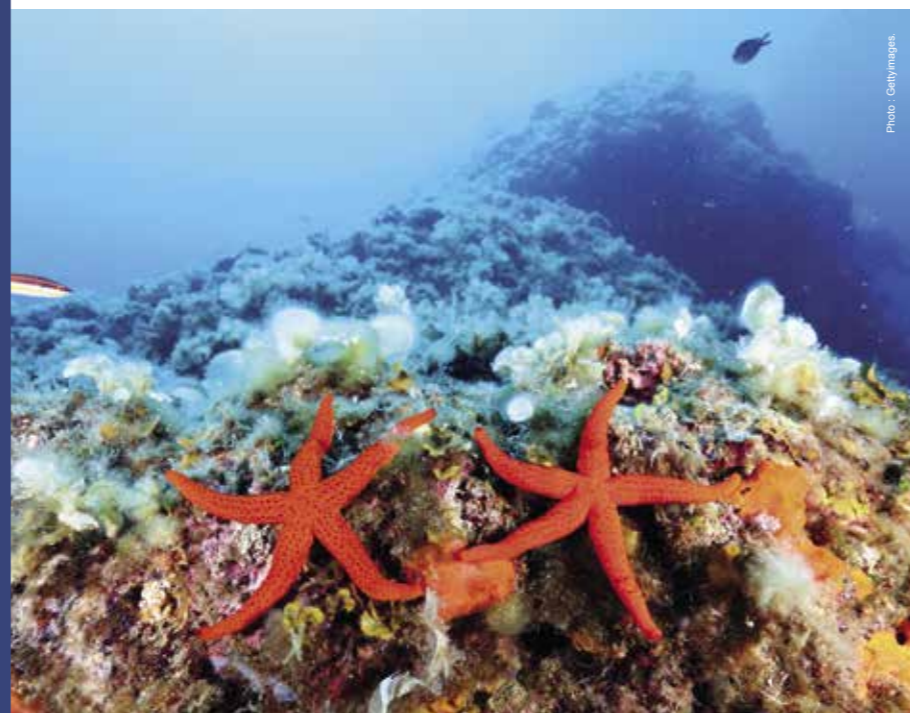
Contribuer à la préservation
des fonds marins,
réservoirs de bio-diversité



Budget
2021-2026

20 M€

- 26 Créer une réserve de biosphère marine labellisée UNESCO et une Réserve Naturelle Régionale marine. Participer à la gestion des aires protégées et renforcer les continuités écologiques entre aires marines protégées. **Protéger et gérer durablement 50 % des aires marines.**
- 27 Restaurer les fonds côtiers dégradés en favorisant les initiatives de restauration. Contrôler les sources de pollution (expérimentations de repeuplement, création de nouvelles nurseries...). **5 nurseries par an.**
- 28 Contribuer à la préservation des espèces emblématiques de la Méditerranée : les herbiers de posidonies (puits de carbone), le corail, les grandes nacres...
- 29 Déployer des mouillages écologiques notamment pour la grande plaisance et la croisière sur les secteurs de forte fréquentation. **12 zones de mouillages pour la plaisance sur les secteurs à enjeux.**



Concilier économie maritime et environnement



Objectif

Certifier 100 % des ports



Budget
2021-2026

40 M€

- 30 Favoriser les pratiques nautiques respectueuses de l'environnement : modernisation des bases nautiques (bâtiment de haute qualité environnementale, économie d'énergie, d'eau...), formation des responsables des bases nautiques. **2/3 des bases nautiques modernisées en 6 ans.**
- 31 Poursuivre la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité. **100 % des Ports Propres certifiés.**
- 32 Renforcer la traçabilité et la qualité des produits de la mer. **100 % des pêcheurs et aquaculteurs munis du certificat régional d'activités chaque année.**
- 33 Soutenir les démarches de recherche et d'expérimentation visant à substituer aux protéines/farines animales des protéines/farines végétales dans l'alimentation des poissons d'aquaculture.
- 34 Orienter les jeunes vers **les métiers de la mer** en accompagnant les pôles de formation.
- 35 Avec la Société Nationale de Secours en Mer : soutenir le modèle de secours en mer basé sur le bénévolat
- 36 Développer de **façon durable les activités de plongée de loisirs et professionnelles.** Favoriser l'accès pour tous aux patrimoines maritimes immergés, en préservant les ressources. Rassembler les acteurs de l'exploration sous-marine (entreprises, établissements publics, associations...) autour d'une filière subaquatique et pérenniser les sentiers sous-marins, pour la découverte du milieu marin.



Adapter les littoraux au changement climatique


Budget 2021-2026
20 M€



Objectif

Réduire la vulnérabilité des territoires côtiers à la submersion et à l'érosion tout en maintenant la naturalité du trait de côte

- 37 Créer une certification « territoires engagés pour la mer Méditerranée », valorisant l'engagement des collectivités pour répondre aux enjeux maritimes et renforcer leur attractivité. **25 % des communes littorales certifiées en 6 ans.**
- 38 Favoriser les solutions inspirées de la nature afin de réaménager le littoral et lutter contre son érosion. **50 % des communes du littoral engagées en faveur de l'adaptation au changement climatique et/ou signataires de la charte « plage de caractère ».**
- 39 Poursuivre la préservation des espaces naturels notamment grâce aux interventions du **Conservatoire du littoral**.
- 40 Accentuer l'**éducation à l'environnement**, auprès des citoyens, élus et techniciens, en faveur de la préservation de la mer et du littoral méditerranéen...
- 41 **Accélérer la concertation et le déploiement de la politique maritime régionale** à travers notre AMCRE - Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement.



Île de Porquerolles (Var)



AXE 3

La terre



La nature dit toujours quelque chose.”

Nicolas Hulot

Nourrir nos territoires

Une agriculture saine, durable et locale



Objectif

Certifier 50 % des
surfaces agricoles



Budget
2021-2026

120 M€

- 42 **Plan de transition agro-écologique. 50 % des surfaces agricoles certifiées en Haute Valeur Environnementale ou Agriculture Biologique.** Soutien des agriculteurs aux investissements de performance environnementale et accompagnement à leur certification.
- 43 **Créer un label Sud** qui valorise les produits locaux
- 44 **Circuits courts** : favoriser la vente directe dans une optique de manger mieux et de mieux rémunérer les agriculteurs
- 45 **Préserver le foncier agricole et améliorer la qualité des sols en diminuant de 50 % le rythme de consommation d'espaces** agricoles, naturels et forestiers et en favorisant le retour au sol de la matière organique.
- 46 **Augmenter de 15 % l'actuelle zone irriguée, d'ici 10 ans**, par l'extension des infrastructures hydrauliques des Associations Syndicales Autorisées (ASA) et via le Plan d'Aménagement et d'investissements de la Société du Canal de Provence.
- 47 **Expérimenter des projets croisant agriculture et énergie**, en particulier l'agrivoltaïsme, qui privilégient l'agriculture tout en produisant de l'énergie.
- 48 **Accompagner les jeunes agriculteurs** dans l'installation et aider à la transmission des exploitations.
- 49 **Augmenter l'enveloppe des Fonds européens** afin de faire bénéficier nos agriculteurs régionaux du FEADER (Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural).

Une biodiversité protégée et valorisée



Objectif

Un indice national « Région vivante »* global supérieur à 1 à l'horizon 2025



Budget
2021-2026

200 M€


- 50 Renforcer les aires protégées dont **les Parcs Naturels Régionaux et Réserves Naturelles Régionales**, permettant une meilleure adaptation du territoire au changement climatique.
- 51 Soutenir la préservation et la restauration des continuités écologiques pour un aménagement du territoire plus favorable à la biodiversité. **100 % des communes prennent en compte les continuités écologiques dans leurs documents de planification en 2025.**
- 52 **Préserver nos espèces menacées** : enrayer l'effondrement de la biodiversité par l'identification des solutions spécifiques à chaque espèce (espèces emblématiques, espèces communes, pollinisateurs...) et à chaque habitat naturel. **Aucun sous-indice habitat ou espèce ne sera inférieur à 0,9 dans l'indice « Région vivante » à l'horizon 2025.**
- 53 Multiplier les **actions d'informations** auprès des citoyens et des décideurs.
- 54 Mobiliser les **gardiens de la Nature** pour préserver les espaces naturels.
- 55 **Plan montagne préservée** : durabilité des stations, utilisation économe des ressources en eau, préservation des têtes de bassins versants, en lien avec la fonte des glaciers ; restauration des milieux dégradés (Observatoires Sentinelles) ; transition énergétique notamment en sites isolés (refuges) ; prévention, surveillance et gestion des risques naturels.
- 56 **Présider et soutenir l'ARBE**, Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement.

* L'INDICE PLANÈTE VIVANTE (ou Living Planet Index), créé et développé par le WWF et la Zoological Society of London en 1998 est un indicateur international de référence pour mesurer l'évolution de la biodiversité planétaire. Adapté au niveau régional, il permet de connaître l'état de la biodiversité en se basant sur les variations démographiques d'espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de poissons. Un indice 1 marque la stabilité, au-dessus, il marque une amélioration.

Une forêt renouvelée et protégée


- 57 **Planter les forêts de demain : 3 millions d'arbres.** Accompagner les propriétaires forestiers, les collectivités et les gestionnaires de cours d'eau pour régénérer des essences forestières impactées par le changement climatique (Mélèze, Chêne liège, Cèdre de l'Atlas...), favoriser le stockage de CO2 et prévenir les risques naturels.
- 58 **Mettre en œuvre le fonds RESPIR** qui permet de compenser les émissions de CO2 par le financement de la séquestration de carbone dans les plantations.
- 59 **Lutter contre le feu en déployant la Garde forestière régionale composée de 250 jeunes à terme** et les moyens de prévention (équipements de défense contre les incendies, véhicules de patrouille, moyens de surveillance innovants), accompagner les communes pour leurs Obligations Légales de Débroussaillage.
- 60 **Réhabiliter le pélicandrome d'Hyères** qui servira de base régionale pour les canadiens.
- 61 **Soutenir la modernisation de la filière forêt/bois pour un meilleur respect de l'environnement.**





Objectif

Planter 3 millions d'arbres et doubler les effectifs de la Garde régionale jusqu'à 250 jeunes pour couvrir 50 % des massifs régionaux



Budget 2021-2026

35 M€

MESURE 61 - création de la Garde régionale forestière pour mieux protéger nos forêts.

PLAN CLIMAT
100 mesures pour une COP d'avance

Retrouver notre film sur maregionsud.fr/planclimat

maregionsud.fr

« Avec 25 % de parcs naturels, 50 % d'espaces boisés, 1000 km de côtes, notre Région Sud est un écrin de biodiversité. Nous devons tout faire pour protéger notre environnement. C'est dans cet objectif que 20 % du budget de la Région est consacré au plan climat. »

Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président de Région de France



Plan « Or bleu »

Une ressource en eau maîtrisée et des milieux aquatiques préservés





Objectif

Préserver 70 % des milieux aquatiques en bon état écologique



Budget 2021-2026

20 M€

- 62 **Protéger les ressources en eau superficielles et souterraines :** évaluer la qualité des eaux et réaliser des économies d'eau (notamment en agriculture et en développant des projets avec la Société du Canal de Provence).
- 63 **Restaurer le bon fonctionnement des rivières** pour lutter contre les inondations et préserver la biodiversité.
- 64 **Promouvoir et décliner la Charte régionale de l'eau** auprès des communes.

Des risques anticipés



Objectif

Un territoire résilient
aux risques naturels
majeurs



Budget
2021-2026

50 M€

- 65 Décliner les propositions du **livre blanc des risques** créé dans le Plan climat « une COP d'avance », en s'appuyant sur le comité de concertation régional des risques.
- 66 Intégrer systématiquement les risques dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme et les actions de désimperméabilisation conformément aux règles fixées dans le SRADDET*.
- 67 **Créer une journée régionale des risques** pour développer la culture du risque.
- 68 **Accompagner les acteurs économiques** sur la culture du risque et la prévention avec des appels à projets dédiés.
- 69 Créer une garde régionale avalanche et renforcer la solidarité avec les territoires de montagne.
- 70 **Développer l'observatoire des risques naturels majeurs** pour approfondir la connaissance et la culture du risque auprès des élus et populations locales

* Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



Photo: Wallis.fr

Inondation d'un verger (Vaucluse)



AXE 4

L'énergie



L'énergie ne peut ni se créer ni se détruire,
mais uniquement se transformer.”

Principe de Carnot

Une région neutre en carbone



Zéro Fumée dans l'industrie

- 71 Accompagner les industries pour qu'elles réduisent leur consommation d'énergie fossile par l'utilisation de nouvelles sources d'énergie et de nouveaux procédés industriels. **Réduction de l'utilisation de 40 000 tonnes de charbon dans l'industrie métallurgique.**

Mobilité décarbonée

- 72 Accompagner le déploiement de stations d'avitaillement en énergie propre (électrique, GNV, hydrogène). **1 borne tous les 25 km. Multiplier par 2 les stations GNV et par 10 les stations hydrogène.**
- 73 Convertir 250 véhicules par an aux nouveaux carburants (électricité, bioéthanol, hydrogène).
- 74 Installer des navettes maritimes utilisant des carburants alternatifs dans les ports de plaisance pour désengorger le trafic routier sur le littoral. **2 nouvelles navettes..**

Sobriété et autonomie énergétique dans le bâtiment

- 75 **Mettre fin à la précarité énergétique.** 50 000 logements réhabilités sur le territoire régional et 100 équipements exemplaires en 5 ans.
- 76 **Pour une rénovation des particuliers ambitieuse**
Affermer le SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique).
Mettre à disposition des chèques « solaire thermique », « isolation des toitures », « rénovation globale » et « conversion énergétique » .
Créer un dispositif « maison exemplaire » pour les particuliers.
- 77 **Plan de développement des matériaux biosourcés.** Favoriser la construction avec des matériaux locaux dont Bois des Alpes, Pin d'Alep... utiles au confort thermique d'été.

Les énergies renouvelables



- 78 **Permettre, concevoir et réaliser des projets d'aménagement** intégrant des solutions énergétiques innovantes.
- 79 **Créer un cadre d'intervention** pour développer les projets **chaleur et froid renouvelables pour le chauffage et le rafraîchissement** des bâtiments et des process industriels.
- 80 **Massifier le déploiement du photovoltaïque** et constituer un « portefeuille » foncier photovoltaïque.
100 % des EPCI couverts par une stratégie globale en faveur des équipements photovoltaïques, en lien avec l'État.
- 81 Développer la méthanisation, le solaire thermique, la géothermie, le bois-énergie et l'hydraulique.
- 82 **Produire des énergies renouvelables** par l'utilisation des spécificités alpines (action « Alpes »).
- 83 **Zéro fumée au-dessus de 2000 mètres** : remplacement des groupes électrogènes par des micro-centrales hydroélectriques ou d'autres sources d'énergie non polluantes.
- 84 **Inaugurer le premier parc éolien flottant en mer** et poursuivre le développement des fermes commerciales au large du Golfe de Fos (2 GW en 2050).



Objectif

Atteindre la neutralité carbone en 2050



Budget 2021-2026

370 M€



Objectif

Multiplier par 5 l'actuelle production d'énergies renouvelables



Budget 2021-2026

110 M€

Plan hydrogène et énergies du futur

- 85** Région, leader pour l'hydrogène. Développer la nouvelle génération d'énergies renouvelables : hydrogène vert, stockage... en accompagnant les acteurs du territoire et leurs projets afin de structurer une filière industrielle.
- 86** Créer un Fonds hydrogène pour accélérer la filière. S'appuyer sur le plan de relance de l'État, le fonds de transition juste, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour multiplier les projets régionaux.
- 87** Aider à la conversion des poids lourds à l'hydrogène.
- 88** Installer des bornes hydrogène sur le réseau routier.
- 89** Décarboner les réseaux de gaz à travers le soutien aux projets de méthanisation, de méthanation et de pyrogazéification.



Journées de l'hydrogène



Objectif

Produire 28000 tonnes
d'hydrogène vert grâce
aux nouvelles installations
(100 MW)



Budget
2021-2026

110 M€



Nouvelle unité de production de biométhane sur l'usine
des boues de Sormiou - Marseille (Bouches-du-Rhône)



AXE 5

Les déchets

■ ■ Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas."

Une région autonome pour la gestion de ses déchets



Objectif

Être autonome en 2030



Budget
2021-2026

200M€

- 90 Signer des Contrats d'objectifs « Prévention, Tri des déchets et Économie circulaire » avec tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale – EPCI. **Couvrir 100 % du territoire d'ici 2023.**

Inclure les enjeux de **gaspillage alimentaire**, de réduction des plastiques et de matières organiques.

- 91 Soutenir le déploiement de la **tarification incitative** a minima pour 1 200 000 habitants, avec l'ADEME et CITEO.
- 92 **Lutter contre les dépôts sauvages** dont l'importance nuit au développement économique des filières légales, et dont les effets sur l'environnement sont majeurs.
- 93 Rattraper le retard en matière d'équipements, traitement des déchets et filières de valorisation régionale. Financement de ces équipements via des aides régionales.
- 94 Amplifier le programme « Zéro déchet plastique ». **500 signataires de la charte** pour protéger et dépolluer les milieux naturels.

Amplifier la valorisation et l'usage des **plastiques recyclés**, notamment dans l'industrie, et de filtres pour les microplastiques.

Impliquer les pôles de compétitivité, les clusters régionaux et filières régionales sur la recherche et développement pour la **valorisation des plastiques complexes** (liés notamment au secteur numérique).

Favoriser les opérations de nettoyage des plages du littoral et de la mer.

Une économie du futur : circulaire, sobre en matériaux



Objectif

Mettre l'économie circulaire au service des citoyens et créer un marché régional de matières premières secondaires de qualité



Budget
2021-2026

25M€

- 95 **Soutenir le vrac, recréer la consigne**, avec un circuit adapté de collecte et les matériaux réemployés.
- 96 **Créer un label « COP d'avance » pour les produits de grande consommation** de qualité environnementale.
- 97 **Réduire nos déchets dans toutes les filières** Favoriser les fertilisants naturels dans l'agroalimentaire. Recycler les déchets de chantier dans le bâtiment. Créer de nouvelles filières de valorisation métaux et terres rares. Valoriser des combustibles solides dans l'énergie.
- 98 Créer une **plateforme numérique régionale pour la prévention des déchets** munie d'une cartographie dynamique recensant les boutiques de vrac, ressourceries, Repair Café, Repar'acteurs, FabLab, lieux de compostage... ainsi que les lieux de tri (bacs de collecte de tri, lieux d'information sur les démarches de tri, etc...).





AXE 6

Chez vous, au quotidien

“ Dans un environnement qui change,
il n’y a pas de plus grand risque
que de rester immobile.”

Jacques Chirac

Participer à la nouvelle économie



Objectif

Consacrer 50 % du budget de l'économie à la lutte contre le changement climatique



Budget
2021-2026

200 M€

- 99 Lutter contre le changement climatique avec 50 % du Fonds d'Intervention pour les Entreprises Régionales - FIER.
- 100 Amplifier une bonification des aides aux entreprises sur des critères environnementaux, jusqu'à 15 % supplémentaires pour les aides aux artisans et commerçants réalisant des achats « verts » et engagés globalement dans la transition écologique.
- 101 Déployer le parcours de la transition écologique pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME) proposant un accompagnement et un financement organisés en trois étapes, selon le degré de maturité des entreprises en matière de transition écologique. **Objectif : 500 entreprises par an.**
- 102 Encourager le développement de l'économie sociale et solidaire
- 103 **Relocaliser les « emplois verts » des filières d'avenir au travers du dispositif Opérations d'Intérêt Régional (OIR)**

Valoriser les solutions produites par des entreprises régionales en accompagnant les **projets structurants et en ancrant les emplois localement.**
- 104 Orienter 40 % des financements régionaux de soutien à la recherche (appels à projets recherche, emplois jeunes doctorants, et projets collaboratifs de recherche-développement) en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Développer l'éco-tourisme



Balade à cheval - Valensole (Alpes-de-Haute-Provence)

Photo : Région Sud-P. Drouot

- 105 **Développer le tourisme local et durable.** Compléter la politique touristique par des destinations et une filière « responsables », contribuer à l'augmentation du nombre d'entreprises bénéficiant du label « Valeurs Parc naturel régional ». Le tourisme de nature a contribué de manière significative à la relance de l'activité.
- 106 Poursuivre et développer l'animation et la fédération des professionnels dans le cadre du **contrat de filière écotourisme** et dans le cadre de l'accord avec le Costa Rica.
- 107 Communiquer et faire la promotion de l'écotourisme avec le **Comité Régional du Tourisme** et agir sur la **désaisonnalisation**.
- 108 Inventer un **passport de tourisme durable**.
- 109 Finaliser un rapprochement entre les labellisations des Parcs naturels nationaux (Esprit Parc naturel) et des Parcs naturels régionaux (Valeurs Parc naturel régional) pour une meilleure communication et visibilité.
- 110 Accompagner les gestionnaires d'hébergements touristiques pour la prise en compte de l'environnement dans leurs **travaux de rénovation**.
- 111 Requalifier et maîtriser les flux des sites touristiques renommés et sensibles. Développer un **outil numérique de pilotage des flux touristiques** en lien avec les territoires.
- 112 **Valoriser des sites touristiques « secondaires »** ; identifier et aider des opérations emblématiques sur des sites, permettant de faire vivre une expérience dans le respect du développement durable.
- 113 **Écofestival.** Conditionner le financement des grands événements aux pratiques vertueuses adoptées.



Objectif

Augmenter de 50 % les établissements labellisés dans les Parcs naturels régionaux



Budget
2021-2026

25 M€

Utiliser les Fonds européens, notamment le green deal

- 114 Gérer l'enveloppe du Fonds de Transition Juste consacrée à la décarbonation de l'économie pour les territoires où les activités très émettrices de gaz à effet de serre concernent une part importante de l'emploi, comme dans les Bouches-du-Rhône.
- 115 Mettre les fonds et appels à projets européens au service de la politique régionale de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation au changement climatique.
- 116 Répondre aux appels à projets compétitifs tels que LIFE, pour le soutien dans les domaines de l'environnement et du climat.
- 117 **Utiliser les Fonds européens** (FEDER, FSE, FEADER) comme levier pour amplifier les actions au profit de la transition écologique : aides aux PME, réhabilitation des friches, innovation.



Objectif

Engager tous les groupements de communes dans un contrat avec la Région, pour mettre en œuvre le Plan Climat



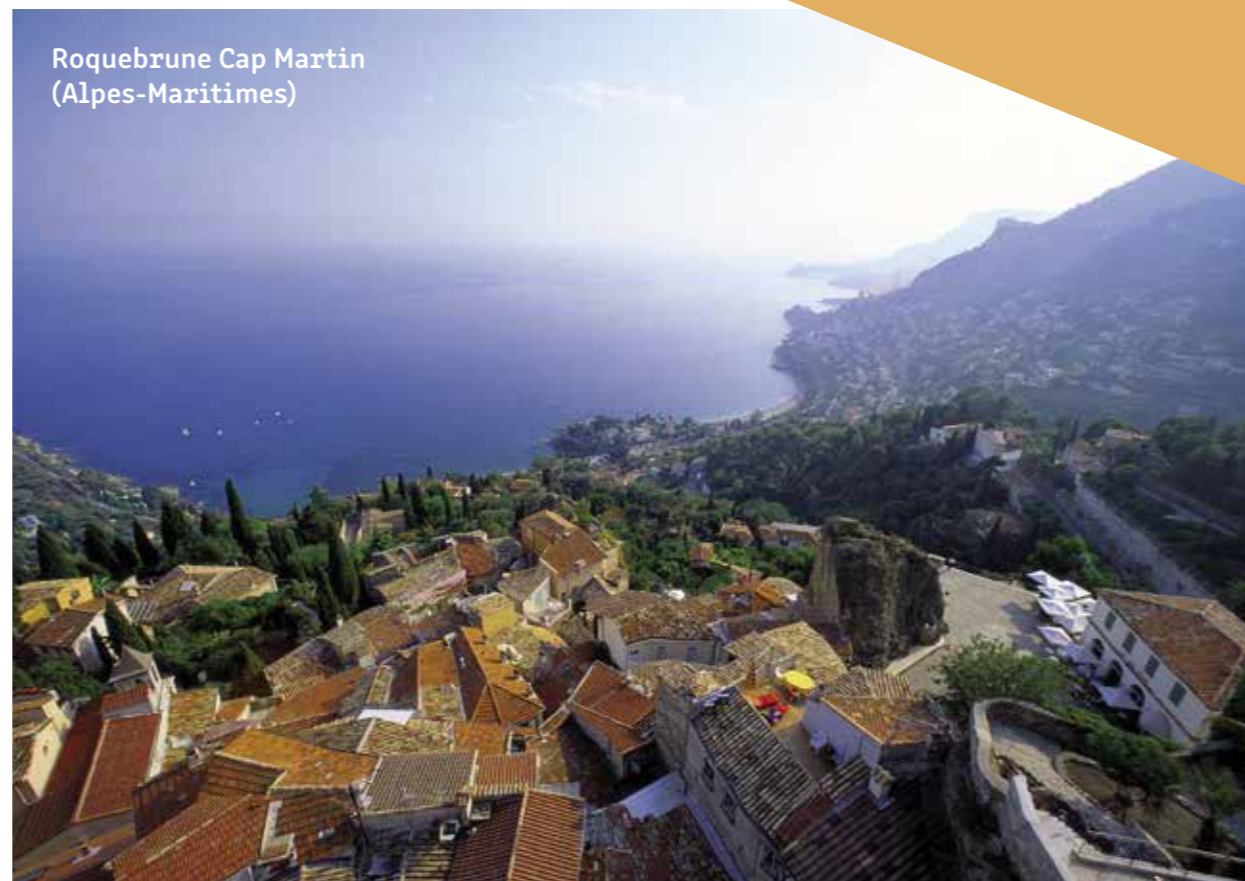
Budget
2021-2026

310 M€

Accompagner les communes et leurs groupements dans la transition écologique

- 118 Après la génération des Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial (CRET), créer un « **Contrat de territoire Climat** » avec les partenaires institutionnels publics et les préparer au changement climatique grâce aux démarches d'aménagement intégré, qui prennent en compte tous les aspects environnementaux. Ce nouveau contrat sera composé des actions de ce Plan climat.
- 119 **Orienter nos outils d'aides aux communes** : CRET et FRAT dans des projets d'aménagement favorisant le bien-être des habitants.
- 120 Relancer des appels à projets **SUD Smart Territoires** pour accompagner les collectivités mobilisant des solutions numériques pour délivrer à leurs usagers des services contribuant à la transition énergétique et écologique.
- 121 **Reconvertir les friches industrielles et régénérer, avec l'aide de la nature, les sols pollués.**
- 122 Créer des **FRAT bonifiés** sur mesure, en réponse aux attentes spécifiques des territoires (FRAT nature, FRAT covid, FRAT montagne...).
- 123 **Nature en ville** : multiplier les fermes urbaines, jardins partagés, plantations d'arbres en ville, rendre les sols perméables, récupérer et réutiliser les eaux de pluie pour des villes naturellement climatisées. Soutenir massivement la conversion de places de stationnement en zones de terrasses, lieux de végétalisation, parkings vélos, espaces piétons... **Atteindre un rythme de 15 ha de surfaces désimperméabilisées et végétalisées par an en 2025.**
- 124 Créer une aide aux communes - un **FRAT Nature** pour renaturer les espaces publics.

* FRAT : Fonds Régional pour l'Aménagement du Territoire



Roquebrune Cap Martin (Alpes-Maritimes)

Photo : Cefymages

Budget
2021-2026
800 M€
Budget à recevoir

Affirmer Le leadership régional

Budget
2021-2026
35 M€

- 125 Reconnaître et accompagner les initiatives citoyennes.
- 126 Soutien affirmé à la société civile et aux associations.
- 127 Nommer des **ambassadeurs de renom** de ce plan « Gardons une COP d'avance ».
- 128 Amplifier la démarche « **Région exemplaire** », leader de la transition : économie d'énergie dans les bâtiments, recours à la thalassothérapie, encouragement des agents à l'usage du vélo et des transports en commun, renforcement du télétravail et de la dématérialisation des actes, optimisation du tri des déchets, déploiement de la commande publique durable...
- 129 Mettre à disposition de tous, les données environnementales des observatoires et des chercheurs (**GREC SUD, réseau « Culture Science Provence-Alpes-Côte d'Azur »**).
- 130 Entraîner et soutenir les partenaires de coopération dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets, notamment à travers des événements européens et internationaux.
- 131 Mettre en place une concertation citoyenne régionale.



Renforcement du télétravail

Former et orienter

Budget
2021-2026
480 M€

- 132 **Lycées bas-carbone**
« Un métier grandeur nature » : **promouvoir l'enseignement agricole et l'agriculture**, par la visite d'une exploitation agricole pour chaque lycéen ;
50 % de la restauration scolaire en circuits courts d'ici 3 ans. Zéro plastique à usage unique dans les cantines ;
Dans 3 ans, 100 % des lycées seront équipés pour éviter le gaspillage alimentaire : matériel de réduction et de gestion des déchets (en particulier biodéchets de restauration) ;
Nommer 6 coordonnateurs d'exploitation pour aider les lycées à faire des économies ;
D'ici 3 ans, 50 % des lycées équipés de toiture photovoltaïque ;
Rénover / construire des lycées performants énergétiquement, avec des énergies renouvelables et des matériaux bio-sourcés ;
Accompagner la pratique du vélo chez les lycéens, 100 % des lycées équipés d'un local à vélo sécurisé.
- 133 Végétaliser les cours des lycées
- 134 Multiplier les **éco-ambassadeurs** nommés dans les lycées.
- 135 Faire de notre **Parlement Régional des Jeunes** - PRJ - un levier de transition écologique.
- 136 **Créer un Campus de l'environnement.**
- 137 Accompagner la transition énergétique des établissements de formations sanitaires et du travail social et impliquer les élèves et étudiants.
- 138 Renforcer la priorité actée dans la commande publique régionale de formation professionnelle et dans le Fonds d'Innovation pour la Formation donnée à la transition écologique, et l'adapter
- 139 **Formation continue supérieure. Intégrer les enjeux environnementaux dans les formations professionnelles** et proposer des qualifications étroitement liées au développement durable et à la transition écologique et énergétique
- 140 **Faire connaître les métiers « verts »** dans les actions d'orientation et information métiers (collégiens, lycéens, apprentis, étudiants et leur famille). Plate-forme et appels à projets (« rencontre ton métier »). Demander un suivi régional des métiers en lien avec la transition écologique.
- 141 Accompagner la transition énergétique des **centres de formation d'apprentis** au travers des projets d'investissements soutenus et développer la formation dans le domaine du développement durable.



Le Mont Ventoux (Vaucluse)



 [maregionsud](#) |  [MaRegionSud](#) |  [maregionsud](#)

Toujours proche de vous avec l'appli Région Sud  